



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E93448

VALABLE JUSQU'AU 16/12/2024

ÉDITÉ LE 21/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/02/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Siret : 749 841 474 00028

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2124325

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145431197

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145431197

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : AQUECILIZ FRANCE

ZAC LES RADARS  
9 RUE CONDORCET  
91350 GRIGNY

Téléphone : 01 72 15 12 31

Portable : 06 34 20 41 94

Site Internet : www.aqueciliz.com

E-mail : accueil@aqueciliz.com

Responsabilité légale :

PEREIRA CARREIRA FILIPE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 01 60 47 05 42

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	20/11/2020
5132	Installation de chauffe-eau solaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m <sup>2</sup>	16/12/2020
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	07/10/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	07/10/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	05/09/2023

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.